

RCS : MONTLUCON

Code greffe : 0303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTLUCON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1986 B 00064

Numéro SIREN : 339 178 436

Nom ou dénomination : MARAIS-DIS

Ce dépôt a été enregistré le 05/06/2019 sous le numéro de dépôt 603

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS MARAIS DIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise		20/26 rue Pierre VILLON 03100 MONTLUÇON		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET*		3 3 9 1 7 8 4 3 6 0 0 0 1 2		Néant ☐ *			
				Exercice N clos le, 30/09/2018			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2			
				Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	54 926	AG	37 712	17 214
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	108 161	AO	54 324	53 836
		Constructions	AP	1 626 555	AQ	1 281 074	345 480
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 250 783	AS	1 032 926	217 856
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 240 240	AU	976 127	264 113
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	526 859	BE		526 859
		Prêts	BF	6 533	BG		6 533
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	TOTAL (II)		BJ	4 814 060	BK	3 382 166	1 431 894
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	14 282	BM	
En cours de production de biens			BN		BO		
En cours de production de services			BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis			BR	4 312	BS		4 312
Marchandises			BT	2 231 186	BU		2 231 186
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	349 698	BY	3 034	346 664
		Autres créances (3)	BZ	1 704 851	CA		1 704 851
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Comptes de régularisation		Disponibilités	CF	342 679	CG		342 679
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	57 022	CI		57 022
	TOTAL (III)	CJ	4 704 033	CK	3 034	4 700 999	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	9 518 093	1A	3 385 200	6 132 893	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	9	(3) Part à plus d'un an	CR	1 131 104
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS MARAIS DIS		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000)			DA	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	69 692
	Report à nouveau			DH	(10 037)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	8 218
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	111 873
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	66 554
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	66 554
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	620 826
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	2 491 458
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 974 412
	Dettes fiscales et sociales			DY	772 617
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	896
	Autres dettes			EA	94 253
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	5 954 465	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	6 132 893	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		1F	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	5 463 875
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	4 084	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS MARAIS DIS							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	20 121 628	FB		FC	20 121 628	
	Production vendue { biens * services *	FD	2 168 328	FE		FF	2 168 328	
		FG	652 982	FH		FI	652 982	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	22 942 939	FK		FL	22 942 939	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	2 308	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	46 700	
	Autres produits (1) (11)					FQ	24 075	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	23 016 023
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	18 276 777	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(43 991)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	120 889	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	10 374	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 167 112	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	361 903	
	Salaires et traitements*					FY	2 442 364	
	Charges sociales (10)					FZ	636 399	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	172 362
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	3 034
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	6 139	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	23 153 367	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(137 343)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	1 372	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	9 750	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	8	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 239	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	10 998	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	21 436	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	21 436	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(10 438)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(146 409)	

Désignation de l'entreprise <u>SAS MARAIS DIS</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	63 612
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	109 984
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	15 000
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	188 596
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2 835
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	33 407
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	66 554
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	102 796
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	85 799
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(68 829)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	23 216 990
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	23 208 771
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	8 218
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	2 029
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	114 715
	(6ter) { Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	43 232
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	3 561
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N
Voir état annexe		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

N° 2053

Détail produits et charges exceptionnels

Cegid Group

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS MARAIS DIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 6 132 893 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 8 219 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 12/12/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Terrains et aménagements : 15 ans
- * Constructions : 10 à 20 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 4 à 5 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : TG 05

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 139 349 euro (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 98 000 euro) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice

 Règles et méthodes comptables

alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	36 719	18 208		54 927
Immobilisations incorporelles	36 719	18 208		54 927
- Terrains	108 161			108 161
- Constructions sur sol propre	678 493			678 493
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	948 062			948 062
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 165 079	85 705		1 250 783
- Installations générales, agencements aménagements divers	974 373			974 373
- Matériel de transport	102 370	43 993	33 660	112 703
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	116 910	36 255		153 165
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 093 448	165 952	33 660	4 225 741
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	443 879	99 390	16 410	526 859
- Prêts et autres immobilisations financières	11 358	9	4 833	6 534
Immobilisations financières	455 237	99 399	21 243	533 393
ACTIF IMMOBILISE	4 585 404	283 559	54 903	4 814 060

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	35 292	2 420		37 712
Immobilisations incorporelles	35 292	2 420		37 712
- Terrains	51 554	2 771		54 325
- Constructions sur sol propre	426 624	28 456		455 079
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	792 075	33 920		825 996
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	980 676	52 251		1 032 927
- Installations générales, agencements aménagements divers	773 633	31 297		804 930
- Matériel de transport	59 447	14 571	18 625	55 393
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	109 128	6 676		115 804
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	3 193 137	169 942	18 625	3 344 454
ACTIF IMMOBILISE	3 228 429	172 363	18 625	3 382 166

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 118 107 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	6 534	9	6 525
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	349 699	349 699	
Autres	1 704 852	573 748	1 131 104
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	57 022	57 022	
Total	2 118 107	980 478	1 137 629
Prêts accordés en cours d'exercice	9		
Prêts récupérés en cours d'exercice	4 833		

Produits à recevoir

	Montant
Produits des prêts	9
Clients factures à établir	653
Avoirs à recevoir	16 221
Parts publicitaires à recevoir	140 443
Ristournes à recevoir	103 943
Produits à recevoir	105 653
Interêts courus à recevoir	160
Total	367 082

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euro décomposé en 40 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	40 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	40 000	1,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	15 000	66 554	15 000		66 554
Total	15 000	66 554	15 000		66 554
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		66 554	15 000		

Provision litige Galec : 66 554 €

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 954 465 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	4 084	4 084		
- à plus de 1 an à l'origine	616 743	127 678	435 615	53 450
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 039 257	1 037 732		1 525
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 974 413	1 974 413		
Dettes fiscales et sociales	772 570	772 570		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	896	896		
Autres dettes (**)	1 546 503	1 546 503		
Produits constatés d'avance				
Total	5 954 465	5 463 875	435 615	54 975
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	124 187			
(**) Dont envers les associés	1 452 249			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 820 euro.

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	616 743		
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	616 743		

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fact. véhic. loc. à payer	1 806
Electricite a payer	15 998
Achats à payer	52 107
Redevance scacentre à payer	68 810
Fournisseurs fact. non parvenues	3 392
Sous traitance a payer	3 963
Maintenance a payer	6 302
Assurances a payer	304
Frais d etudes a payer	712
Honoraires a payer	28 786
Publicite presse a payer	24 252
Prospectus a payer	48 345
Pub galec a payer	3 923
Cotisations a payer	34 507
Droits d auteurs a payer	828
Intérêts courus/emprunts	118
Interets bancaires a payer	4 084
Int cour s/part sal	245
Associés interets courus	2 029
Dettes prov.p/conges a payer	152 214
Dettes prov.p/13e mois a payer	106 326
Charges a payer	48 862
Formation continue	22 710
Participation construction	18 432
Taxe apprentissage	11 520
Organic a payer	4 553
Taxe additionnelle a payer	20 929
Charges sociales/conges payes	48 709
Charges sociales/salaires prov	34 024
Taxe s/ la pub a payer	2 530
Charges a payer	3 026
Cet a payer	13 495
Taxe fonciere a payer	63 250
Taxe/veh societe	468
Total	851 559

Autres informations

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	16 302		
Loyer véhicule d'avance	917		
Initial nettoyage	848		
Location matériel d'avance	3 447		
Maintenance d'avance	10 283		
Assurance	840		
Telephone d'avance	91		
Transpac d'avance	171		
Cotisations galec/acdlec d'avance	2 392		
Taxes d'avance	17 395		
Medecine du travail d'avance	3 003		
Billet de trésorerie d'avance		1 333	
Total	55 689	1 333	

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	2 168 328		2 168 328
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	139 033		139 033
Ventes de marchandises	20 121 628		20 121 628
Produits des activités annexes	513 950		513 950
TOTAL	22 942 940		22 942 940

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 2 029 euro

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Différence de règlements et de caisse	964	1 088
Annulation avoir clients		9 266
Cessions immobilisations financières	16 410	97 382
Cessions immobilisations corporelles	15 035	12 000
Litige prud'hommal	1 000	15 000
Régularisation provisions	2 834	24 509
Régularisation CVAE 2014/2016		7 865
Remboursement CSPE		21 487
Litige Galec	66 554	
TOTAL	102 797	188 597

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	8 219
+ Impôts sur les bénéfices + Supplément d'impôt lié aux distributions - Créances d'impôt sur les bénéfices	-208 178
Résultat avant impôt	-199 959
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements Provision pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Provisions fiscales Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	-199 959

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	-146 410	68 829	-77 580
+ Résultat exceptionnel	85 799		85 799
- Participations des salariés			
Résultat comptable	77 048	68 829	8 219
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE) (**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 41 916 euro. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	78 729
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	70 971
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	149 700
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	41 916
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2006, la société SAS MARAIS DIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS FMR HOLDING.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment:

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration,
- que les économies d'impôts liées aux déficits viennent en résultat dans la société mère.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 110 personnes dont 4 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens	12	
Employés	87	
Ouvriers	6	
Total	110	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Les sommes ne sont pas mentionnées car elles feraient état de salaires individualisés.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : FMR

Forme : SAS

SIREN : 490595311

Au capital de : 40 000 euro

Adresse du siège social :
20/26 RUE PIERRE VILLON
03100 MONTLUCON

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
<i>Avals et cautions</i>	1 020 492
Avals et cautions	1 020 492
Engagements en matière de pensions	149 069
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	1 169 561
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euro
Plafonds des découverts autorisés	
<i>BECM : caution divise et solidaire des parrains à hauteur de 100 % du prêt</i>	278 348
<i>EDEL : caution solidaire de la société Clerdis à hauteur du billet de trésorerie</i>	1 000 000
Avals et cautions	1 278 348
Autres engagements reçus	
Total	1 278 348
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 149 069 euro
La convention collective appliquée est celle du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises sera notamment affecté à des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.

MARAIS DIS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de : 40 000 Euros
Siège social : 20 à 26 Rue Pierre Villon
03100 MONTLUCON

R.C.S. : 339 178 436 RCS MONTLUCON
SIRET : 339 178 436 000 12

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS (exercice clos le 30 SEPTEMBRE 2018)

* Amortissement des pertes antérieures : 8 218,60 Euros

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé à des distributions de dividendes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3- 2° et 4° DU CGI (personnes physiques)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI (personnes morales)
2015	4,19 €	4,19 € (soit un montant global de 33,52 €)	4,19 € (soit un montant global de 167 566,48 €)
2016	1,98 €	1,98 € (soit un montant global de 15,84 €)	1,98 € (soit un montant global de 79 184,16 €)
2017	NEANT	NEANT	NEANT

II - RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 MARS 2019

RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS :

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Président, savoir :

* Amortissement des pertes antérieures : 8 218,60 Euros

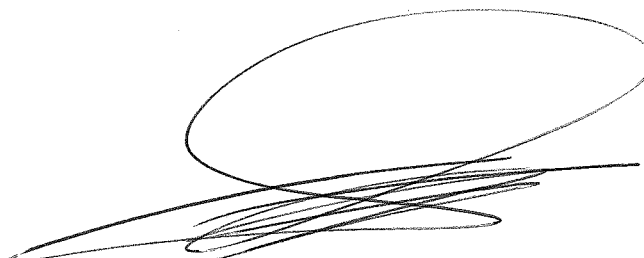
Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé à des distributions de dividendes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3- 2° et 4° DU CGI (personnes physiques)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI (personnes morales)
2015	4,19 €	4,19 € (soit un montant global de 33,52 €)	4,19 € (soit un montant global de 167 566,48 €)
2016	1,98 €	1,98 € (soit un montant global de 15,84 €)	1,98 € (soit un montant global de 79 184,16 €)
2017	NEANT	NEANT	NEANT

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

LE PRESIDENT

COPIE CERTIFIEE CONFORME



SAS MARAIS-DIS

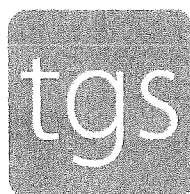
Société par Actions Simplifiée au capital de 40 000,00 €

20-26 rue Pierre Villon

03 100 MONTLUCON

Exercice clos le 30 septembre 2018

Rapport sur les comptes annuels



AUDIT
France

Laurence BESSON
Isabelle MARTIN
Jean-Paul MENAGER
Anthony PEREZ
Commissaires aux Comptes

Adresse de correspondance : TGS France Audit – Immeuble Patio Lab
20 rue Victor Schœlcher – CS 80106- 44101 NANTES CEDEX
Tel. 02 51 12 12 49 – Fax. 02 40 94 71 39 – E-mail : nantes-audit@tgs-france.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 30 septembre 2018**

A l'assemblée générale de la société MARAIS DIS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS MARAIS-DIS relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaires aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

La société constate, à la clôture de l'exercice, un stock brut total de 2 249 781 € qui n'a pas fait l'objet de dépréciation sur l'exercice 2018.

Dans le cadre de nos appréciations des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits à :

- Assister à l'inventaire physique
- Contrôler la procédure d'inventaire
- Effectuer une revue analytique des stocks
- Contrôler les quantités et l'évaluation des stocks par sondage
- Vérifier la permanence des méthodes de valorisation et de dépréciation.

Ces travaux n'ont pas révélé d'éléments de nature à remettre en cause l'évaluation des stocks.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE
GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES
ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

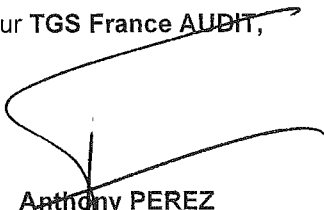
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes, le 13 mars 2019

Pour **TGS France AUDIT**,


Anthony PEREZ
Commissaire aux Comptes

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2018	Net 30/09/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	54 927	37 712	17 214	1 427
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	108 161	54 325	53 836	56 608
Constructions	1 626 556	1 281 075	345 481	407 857
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 250 783	1 032 927	217 857	184 403
Autres immobilisations corporelles	1 240 241	976 127	264 113	251 444
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	526 859		526 859	443 879
Prêts	6 534		6 534	11 358
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 814 060	3 382 166	1 431 894	1 356 975
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	14 282		14 282	30 336
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis	4 312		4 312	106
Marchandises	2 231 187		2 231 187	2 185 723
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	349 699	3 034	346 664	285 873
Autres créances	1 704 852		1 704 852	1 523 693
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	342 680		342 680	549 432
Charges constatées d'avance (3)	57 022		57 022	56 141
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 704 034	3 034	4 700 999	4 631 304
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	9 518 094	3 385 201	6 132 893	5 988 279
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			9	12
(3) Dont à plus d'un an (brut)			1 131 104	917 012

Bilan passif

	30/09/2018	30/09/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	69 692	69 692
Report à nouveau	-10 037	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	8 219	-10 037
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	111 874	103 655
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	66 554	15 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	66 554	15 000
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	620 827	745 812
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 491 458	2 313 930
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 974 413	1 880 891
Dettes fiscales et sociales	772 618	835 132
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	896	896
Autres dettes	94 254	92 962
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	5 954 465	5 869 624
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	6 132 893	5 988 279
(1) Dont à plus d'un an (a)	490 590	659 609
(1) Dont à moins d'un an (a)	5 463 875	5 210 015
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	4 084	4 866
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/09/2018	30/09/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	20 121 628	20 529 557
Production vendue (biens)	2 168 328	2 339 624
Production vendue (services)	652 983	705 080
Chiffre d'affaires net	22 942 940	23 574 262
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	2 308	14 158
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	46 700	22 928
Autres produits	24 076	37 183
Total I	23 016 024	23 648 531
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	18 276 778	18 109 146
Variations de stock	-43 991	520 910
Achats de matières premières et autres approvisionnements	120 889	218 448
Variations de stock	10 375	442
Autres achats et charges externes (a)	1 167 112	1 213 113
Impôts, taxes et versements assimilés	361 904	373 316
Salaires et traitements	2 442 365	2 424 070
Charges sociales	636 400	623 928
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	172 363	237 028
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	3 034	3 468
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	6 139	8 239
Total II	23 153 367	23 732 109
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-137 344	-83 578
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III	1 372	366
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	9 750	18 825
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	8	13
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 240	1 246
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	10 998	20 084
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	21 437	23 889
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	21 437	23 889
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-10 438	-3 805
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-146 410	-87 018

Compte de résultat (suite)

	30/09/2018	30/09/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	63 612	8 616
Sur opérations en capital	109 984	1 670
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	15 000	84 307
Total produits exceptionnels (VII)	188 596	94 592
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	2 835	71 366
Sur opérations en capital	33 408	1 969
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	66 554	15 000
Total charges exceptionnelles (VIII)	102 797	88 335
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	85 799	6 258
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-68 829	-70 723
Total des produits (I+III+V+VII)	23 216 990	23 763 573
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	23 208 772	23 773 610
BENEFICE OU PERTE	8 219	-10 037
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		481
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	2 029	

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS MARAIS DIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 6 132 893 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 8 219 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 12/12/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Terrains et aménagements : 15 ans
- * Constructions : 10 à 20 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 4 à 5 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : TG 05

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 139 349 euro (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 98 000 euro) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre c

 Règles et méthodes comptables

alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	36 719	18 208		54 927
Immobilisations incorporelles	36 719	18 208		54 927
- Terrains	108 161			108 161
- Constructions sur sol propre	678 493			678 493
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	948 062			948 062
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 165 079	85 705		1 250 783
- Installations générales, agencements aménagements divers	974 373			974 373
- Matériel de transport	102 370	43 993	33 660	112 703
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	116 910	36 255		153 165
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 093 448	165 952	33 660	4 225 741
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	443 879	99 390	16 410	526 859
- Prêts et autres immobilisations financières	11 358	9	4 833	6 534
Immobilisations financières	455 237	99 399	21 243	533 393
ACTIF IMMOBILISE	4 585 404	283 559	54 903	4 814 060

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	35 292	2 420		37 712
Immobilisations incorporelles	35 292	2 420		37 712
- Terrains	51 554	2 771		54 325
- Constructions sur sol propre	426 624	28 456		455 079
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	792 075	33 920		825 996
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	980 676	52 251		1 032 927
- Installations générales, agencements aménagements divers	773 633	31 297		804 930
- Matériel de transport	59 447	14 571	18 625	55 393
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	109 128	6 676		115 804
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	3 193 137	169 942	18 625	3 344 454
ACTIF IMMOBILISE	3 228 429	172 363	18 625	3 382 166

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 118 107 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	6 534	9	6 525
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	349 699	349 699	
Autres	1 704 852	573 748	1 131 104
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	57 022	57 022	
Total	2 118 107	980 478	1 137 629
Prêts accordés en cours d'exercice	9		
Prêts récupérés en cours d'exercice	4 833		

Produits à recevoir

	Montant
Produits des prêts	9
Clients factures à établir	653
Avoirs à recevoir	16 221
Parts publicitaires à recevoir	140 443
Ristournes à recevoir	103 943
Produits à recevoir	105 653
Interêts courus à recevoir	160
Total	367 082

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euro décomposé en 40 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	40 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	40 000	1,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	15 000	66 554	15 000		66 554
Total	15 000	66 554	15 000		66 554
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		66 554	15 000		

Provision litige Galec : 66 554 €

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 954 465 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	4 084	4 084		
- à plus de 1 an à l'origine	616 743	127 678	435 615	53 450
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 039 257	1 037 732		1 525
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 974 413	1 974 413		
Dettes fiscales et sociales	772 570	772 570		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	896	896		
Autres dettes (**)	1 546 503	1 546 503		
Produits constatés d'avance				
Total	5 954 465	5 463 875	435 615	54 975
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	124 187			
(**) Dont envers les associés	1 452 249			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 820 euro.

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	616 743		
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	616 743		

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	16 302		
Loyer véhicule d'avance	917		
Initial nettoyage	848		
Location matériel d'avance	3 447		
Maintenance d'avance	10 283		
Assurance	840		
Telephone d'avance	91		
Transpac d'avance	171		
Cotisations galec/acdlec d'avance	2 392		
Taxes d'avance	17 395		
Medecine du travail d'avance	3 003		
Billet de trésorerie d'avance		1 333	
Total	55 689	1 333	

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	2 168 328		2 168 328
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	139 033		139 033
Ventes de marchandises	20 121 628		20 121 628
Produits des activités annexes	513 950		513 950
TOTAL	22 942 940		22 942 940

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 2 029 euro

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Différence de règlements et de caisse	964	1 088
Annulation avoir clients		9 266
Cessions immobilisations financières	16 410	97 382
Cessions immobilisations corporelles	15 035	12 000
Litige prud'hommal	1 000	15 000
Régularisation provisions	2 834	24 509
Régularisation CVAE 2014/2016		7 865
Remboursement CSPE		21 487
Litige Galec	66 554	
TOTAL	102 797	188 597

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	8 219
+ Impôts sur les bénéfices	-208 178
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	-199 959
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	-199 959

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	-146 410	68 829	-77 580
+ Résultat exceptionnel	85 799		85 799
- Participations des salariés			
Résultat comptable	77 048	68 829	8 219
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE			
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 41 916 euro. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	78 729
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	70 971
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	149 700
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	41 916
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2006, la société SAS MARAIS DIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS FMR HOLDING.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment:

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration,
- que les économies d'impôts liées aux déficits viennent en résultat dans la société mère.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 110 personnes dont 4 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens	12	
Employés	87	
Ouvriers	6	
Total	110	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Les sommes ne sont pas mentionnées car elles feraient état de salaires individualisés.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : FMR

Forme : SAS

SIREN : 490595311

Au capital de : 40 000 euro

Adresse du siège social :
20/26 RUE PIERRE VILLON
03100 MONTLUCON

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
<i>Avals et cautions</i>	1 020 492
Avals et cautions	1 020 492
Engagements en matière de pensions	149 069
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	1 169 561
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euro
Plafonds des découverts autorisés	
<i>BECM : caution divise et solidaire des parrains à hauteur de 100 % du prêt</i>	278 348
<i>EDEL : caution solidaire de la société Clerdis à hauteur du billet de trésorerie</i>	1 000 000
Avals et cautions	1 278 348
Autres engagements reçus	
Total	1 278 348
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 149 069 euro

La convention collective appliquée est celle du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises sera notamment affecté à des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.

